

**COMMUNE  
DE GRANDSON**

**RAPPORT DE LA  
COMMISSION DE GESTION  
2016 POUR L'ANNEE 2015**

**et réponses de la Municipalité**

## ORGANISATION DE LA COMMISSION DE GESTION

### Membres

Francesco Di Franco, président

Christophe Corboz

Claude Langone

Florian Lüthi

Aline D'Onia

Sébastien Deriaz

Jacques-André Helfer

### Suppléants

Hervé Cornaz

Stéphane Devènes

Nicole Fisquet Perrier

Brenda Tuosto

Mary-Christine Criblet

### **La Commission s'est réunie :**

- Le 10 février 2016: pour une séance de planification
- Le 9 mars 2016: pour une séance d'organisation
- Le 16 mars 2016: pour une séance d'organisation
- Le 30 mars 2016: pour une rencontre avec une délégation de la Commission des Finances
- Le 6 avril 2016: pour l'audition de M. Dominique Willer
- Le 13 avril 2016: pour l'audition de M. François Payot
- Le 16 avril 2016: pour l'audition de Mme Christine Leu
- Le 20 avril 2016: pour l'audition de M. Antonio Vialatte
- Le 27 avril 2016: pour l'audition de Mme Pascale Fischer
- Le 4 mai 2016: pour l'audition de M. Pierre Porchet
- Le 11 mai 2016: pour l'audition de Mme Erika Prina Howald
- Le 18 mai 2016: pour une séance de rédaction du rapport
- Le 23 mai 2016: pour une rencontre avec la Municipalité
- Le 28 mai 2016: pour la visite des domaines
- Le 31 mai 2016: pour une séance de rédaction du rapport

### **Sous-commissions**

Composées de 2 membres de la Commission de Gestion et 2 membres de la Commission des Finances, les sous-commissions ont travaillé de façon autonome sur le chantier du parking Jean-Lecomte et sur l'évolution de « la gestion des débiteurs et la sécurité comptable ».

## **1. ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES**

### **Dicastère de Monsieur François Payot**

La Commission remercie M. Eric Beauverd, secrétaire municipal et responsable RH qui a assisté à une partie de l'audition de M. François Payot de manière à répondre à différentes questions concernant, entre autres, l'organisation du secrétariat.

#### **Administration communale**

L'année 2015 a été marquée par des changements importants au sein de l'administration communale. Cette situation est qualifiée de crise, vu le nombre de départs aux postes clé de l'administration qui ont fait suite aux problèmes de la bourse communale et de la direction du secrétariat. Pendant trois mois, relève M. François Payot, il a manqué une secrétaire à temps complet au greffe. A la bourse, le manque de personnel s'est également fait ressentir.

#### **Bourse communale**

- Le boursier a pris sa retraite à la fin du mois de février 2015.
- Précédemment, Mme Doris Berchier avait été engagée comme aide-comptable afin de remédier aux problèmes de facturation et de saisie des données. Son taux d'occupation a été augmenté de 60 à 100%.
- Une personne a été engagée comme boursière depuis le 1<sup>er</sup> février 2015 pour succéder à l'ancien boursier. Au final, elle restera jusqu'à fin juillet afin de permettre le bouclage des comptes 2014.
- M. Philippe Equey a assuré l'intérim de juillet à septembre 2015 pour traiter les affaires courantes jusqu'à l'arrivée de la boursière actuelle, Mme Dominique Léglise.

#### **Secrétariat**

- En juin 2015, Mme Patricia Rodrigues de Oliveira termine brillamment son apprentissage. Son contrat est prolongé jusqu'en août 2016.
- Le secrétaire municipal en charge quitte son poste fin septembre 2015 avec une convention de séparation pour éviter des procédures qui auraient provoqué un mauvais fonctionnement du greffe et des frais considérables. Pour combler ce départ, Mme Jocelyne Dupont est nommée et assermentée en qualité de secrétaire municipale adjointe dès le 1<sup>er</sup> août 2015.
- Une secrétaire est licenciée pour la fin du mois de novembre 2015.
- M. Eric Beauverd, entre en fonction le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

A la fin de l'année 2015, l'administration communale semble sur la bonne voie. Le nouveau secrétaire et responsable RH a déjà auditionné un grand nombre de collaborateurs et il établira un cahier des charges pour chacun. Il compte terminer ces auditions dans le courant de l'année 2016.

L'audit du service informatique est en cours. Une première étude avait été mandatée, mais le résultat n'était pas à la hauteur.

### **Directive interne concernant l'adjudication de marché public**

La directive interne faisant suite à l'interpellation Balleys et consorts est relevée dans l'observation 1.3 du rapport de la Commission de gestion pour l'année 2014. M. François Payot indique qu'elle a été signée en avril 2016.

**Remarque 1.1 : La Commission regrette que la directive interne signée il y a peu, ne détaille pas les règles qui figurent dans le règlement d'application de la loi du 24 janvier 1996 sur les marchés publics (RLMP-VD).**

Cette directive est une définition interne des limites de compétence déléguées par la Municipalité dans le cadre de son propre fonctionnement soit à ses membres soit à des responsables de service. Celle-ci est propre aux règles de travail que se donne l'autorité municipale, cette communication a été faite dans le cadre d'une information à la commission. Il ne saurait donc être question d'en détailler les éléments.

## 2. BATIMENTS, CAMPINGS, REFUGE

### Dicastère de Monsieur Pierre Porchet

#### Précisions sur le rapport

Le projet de la Cour des Cloîtres est suspendu. Le canton a décidé de ne pas entrer en matière concernant ce projet qui était chiffré à 260'000.- CHF. La Municipalité étudie un petit projet d'aménagement moins coûteux.

#### Salle des Quais

La réfection du sol en résine de la cuisine du restaurant a été demandée par le service de l'hygiène. Dans le cadre de ces travaux, un sondage a fait apparaître qu'un mur en Placoplâtre était imbibé d'eau. Ces travaux ont été pris en charge par l'assurance de la Commune.

La cause de ses dégâts :

A l'extérieur, le joint de dilatation n'avait pas été mis sur toute la hauteur du bâtiment, côté route. Les frais ont été ici répartis entre tous car le défaut caché n'a pas été pris en charge par l'assurance, le délai de garantie étant échu, les entreprises mandataires, soit le bureau d'ingénieur, le bureau d'architecte et l'entreprise de maçonnerie ont accepté à bien plaisir le partage des coûts occasionnés.

#### Refuge de Tête-Noire

En 2015, le nombre des réservations accuse une baisse de plus de 15%. Pour y remédier, la Municipalité envisage de renouveler le mobilier et également d'isoler et d'installer un chauffage afin de louer le refuge également en hiver.

#### Personnel

**Remarque 2.1: La Commission regrette que la formation du nouveau chef de service des bâtiments n'a pas suivi la filière annoncée dans le rapport de la Commission de gestion pour l'année 2014.**

Le chef du service des bâtiments est actuellement en formation, ceci conformément au contrat d'engagement conclu avec lui. Les cours prévus n'ont effectivement pas pu être suivis pendant l'année 2015.

### **3. SERVICE DES TRAVAUX (VOIRIE, PARCS ET PROMENADES, CIMETIERE, GESTION ET TRAITEMENT DES DECHETS), ASSOCIATIONS ET SOCIETES LOCALES, TOURISME**

#### **Dicastère de Monsieur Dominique Willer**

M. Lucien Jomini, présent à l'audition de M. Dominique Willer, est remercié pour avoir pu répondre aux différentes questions techniques. Il a également présenté de nombreux documents et décomptes qui confirment la bonne gestion de son service.

#### **Personnel**

La formation de M. Marc Duvoisin pour l'obtention du brevet fédéral de Fontainier est terminée. Il a réussi ses examens avec succès. La succession de M. Lucien Jomini (fin 2017) et ses connaissances en la matière sont donc assurées.

#### **Location de la balayeuse**

Chaque année, la balayeuse est toujours plus louée à d'autres communes. En 2015, comme en 2014, cela représente une augmentation d'environ 20%.

#### **Matériel et machines - Mécanique et divers**

Un plan des coûts d'entretien des machines et des véhicules est tenu régulièrement à jour. Il permet de planifier plus précisément leur remplacement.

Soucieux de respecter au mieux les problèmes environnementaux, la voirie a choisi de miser sur l'utilisation d'essence écologique pour tous les moteurs à deux temps. Les engins électriques, aussi bien les véhicules que les machines type tronçonneuse, taille-haies, etc ne sont pas suffisamment puissants pour exécuter les travaux d'un service communal. M. Lucien Jomini explique qu'en plus, il se pose le problème de la faible durée d'autonomie des batteries qui équipent ces engins.

#### **Maçonnerie et divers**

La voirie a installé une barrière électrique au port. A noter que le matériel a été récupéré sur le site de l'ancien parking Jean-Lecomte.

Certains arrêts de bus sont dépourvus d'abris et M. Dominique Willer le regrette. Il explique qu'il y a des endroits, comme par exemple aux Tuileries, sur le trottoir en face de la boulangerie Ackermann, où l'espace ne le permet pas. Mais dans cette zone, le projet de la traversée des Tuileries d'AggloY comprend des aménagements allant dans ce sens.

#### **Déchetterie intercommunale**

M. Dominique Willer reconnaît que l'accès à la déchetterie n'a pas été contrôlé depuis plus de deux ans et cela permet des abus.

**Observation 3.1: Afin d'éviter tout abus par des personnes n'ayant pas ou plus droit à entreposer leurs déchets dans la déchetterie intercommunale de Grandson, il est nécessaire qu'une personne fasse occasionnellement des pointages à l'entrée ou envisager une autre solution.**

Une nouvelle carte d'accès à la déchetterie intercommunale est actuellement en cours d'impression. De surcroît, des contrôles inopinés auront lieu régulièrement pendant l'année.

### **Tourisme et culture**

Le programme touristique et culturel en 2015 s'est encore étoffé avec la mise à disposition de la population et des touristes de billets de bateau à prix réduit. Cette opération sera reconduite si possible chaque année.

**Observation 3.2 : La Commission souligne à nouveau l'importance des aides versées à certaines associations et sociétés. Elle estime toujours qu'une réflexion devrait être amorcée rapidement dans un souci d'équité de traitement et en cohérence avec les activités de chacune d'entre elles. Elle souhaite que cette réflexion soit apportée en réponse pour l'année 2016.**

La réflexion sera effectivement menée par la Municipalité en 2016, comme déjà annoncé au Conseil communal et à la Commission de gestion, lors de l'audition du conseiller municipal.

### **Signalétique touristique**

**Remarque 3.1 : La Commission relève que plusieurs panneaux ne sont pas à jour, voire complètement dépassés, par exemple celui posé sur la façade de l'Hôtel-de-Ville. Dans le cadre de la révision de la signalétique, il serait judicieux d'établir un inventaire afin de faciliter leur entretien.**

Le panneau sur l'Hôtel-de-Ville n'est pas géré par la Municipalité, mais par Pro Grandson. Par ailleurs, un projet de révision de la signalétique générale au territoire communal est en cours d'élaboration.

#### 4. SERVICE DES EAUX ET ENERGIES

(SERVICE DES EAUX, RESEAU ET STATION D'EPURATION, SERVICE DU GAZ, ECLAIRAGE PUBLIC)

Dicastère de Madame Christine Leu Métille

##### Service des eaux

Mme Christine Leu Métille nous informe que la planification concernant le remplacement des compteurs d'eau tient la cadence malgré le fait que les travaux avant et après compteur – comme le changement du clapet de retour par exemple – n'avaient pas été pris en compte. Cependant, à raison d'une centaine par année, ces remplacements devraient être terminés d'ici 2019.

Les bornes-hydrantes encastrées ou situées sur des terrains privés restent atteignables et fonctionnelles. Cependant, elles devront être modifiées pour être conformes. Par contre, dans le deuxième cas, cela demande de nombreuses et longues discussions et arrangements avec les propriétaires de terrains.

Le Plan directeur de la distribution de l'eau (PPDE) qui comprend la création d'un nouveau réservoir, a dû être mis en attente afin d'être confirmé ou adapté. Mme Christine Leu Métille explique que la SAGENORD n'est pas aussi avancée dans ses projets que l'ACRG, malgré l'urgence pour le bourg de Grandson et les hauts des Tuileries d'avoir un réseau conforme pour sa défense incendie.

L'interdiction de consommation du 15 juillet au 19 août est arrivée, de l'aveu de Mme Christine Leu Métille, un peu tardivement. Les clients ont tous voulu consommer en même temps et le signal a été donné par l'ACRG quand elle s'est rendue compte du problème.

**Remarque 4.1: Il faudrait anticiper un signal d'alarme préparant les habitants et améliorer le message.**

L'ACRG a pris conscience que les communes n'étaient pas toutes en mesure de répercuter rapidement l'information auprès de leurs habitants. Il est prévu d'émettre un rappel des principes d'économie dès les premiers signaux de sécheresse.

##### Eaux usées

Le statut du personnel de la STEP est maintenant en conformité avec la loi sur le travail. Pour pallier à cette situation qui était due aux sollicitations en forte augmentation du service de piquet, des tournus de remplaçants ont été mis en place et une personne a été engagée.

Le flux d'eaux usées à la STEP est en continuelle augmentation. Différents moyens ont été mis en place et continuent dans ce sens, comme par exemple l'installation des séparatifs des eaux claires et usées. Actuellement 60 à 65% du réseau communal a été transformé dans ce sens.

**Remarque 4.2 : La Commission constate qu'il n'y a pas de trace des contrôles effectués lors de la mise en place des séparatifs chez des privés. Il s'agirait de vérifier que les installations sont correctes et conformes aux plans mis à l'enquête.**

La situation décrite dans la remarque concerne les décennies précédentes. L'entreprise responsable de la construction et de l'équipement est tenue de fournir des plans conformes à l'exécution à la fin de chaque chantier. En cas de malfaçon, il relève de la responsabilité des privés de prendre les mesures nécessaires face à leurs mandataires. Des contrôles sporadiques et non annoncés peuvent être faits par le personnel communal en charge de ce domaine dans des situations jugées suspectes.

**Remarque 4.3: La STEP arrive à ses limites malgré la mise en place progressive du séparatif et le projet de régionalisation de l'évacuation des eaux usées prévoit une participation en rapport avec le volume d'eau à la sortie de la STEP. Il serait judicieux d'accompagner ces changements en sensibilisant la population et en offrant divers services afin de réduire au mieux la consommation d'eau.**

Cette remarque est pertinente et des informations régulières sur une gestion économe de l'eau par les privés peuvent être diffusées. La possibilité de promouvoir des moyens pour économiser l'eau (économiseur d'eau sur les mitigeurs, sur les chasses d'eau, etc.) doit par contre être étudiée quant à son coût et à son financement.

## **Energie**

La motion pour l'étude et la mise en place d'une coopérative d'équipement de toitures favorisant les énergies renouvelables (01.10.2015 rapporteur: Claude Zellweger) demandant que la Commune identifie les toitures pouvant être équipées d'installations photovoltaïques et de consulter la population afin de déterminer si un intérêt pour un tel investissement se dégage, n'a pas évolué. Mme Christine Leu Métille relève que malheureusement, le rôle de conseil de la Commission énergie n'est pas bien compris. C'est un sujet qu'elle souhaite développer car elle a une action très transversale dont les conseils devraient également intéresser d'autres dicastères.

**Remarque 4.4: La Commission regrette, comme l'année dernière, que la Commission consultative de l'énergie n'ait pas siégé alors qu'elle aurait pu, à de nombreuses reprises, donner des avis, des idées et/ou des conseils certainement pertinents à la Municipalité.**

La Municipalité n'a pas eu besoin de faire appel à la Commission consultative.

## **5. POLICE DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**

### **Dicastère de Monsieur Antonio Vialatte**

#### **Précisions sur le rapport**

En préambule, M. Antonio Vialatte relève que la quasi-totalité des 13 projets en cours dans la Commune sont très fortement freinés par la LAT et que seul Bellerive arrive à avancer. Les constantes nouvelles exigences du canton entraîneront certainement des demandes de crédits supplémentaires pour les diverses études.

#### **PPA Coteau/Remparts**

Pour ce PPA, qui devrait également permettre l'implantation d'un parking public souterrain d'une centaine de places sous le coteau, il faut s'assurer de la faisabilité du parking tant sur le plan technique, archéologique que financier avant d'aller plus loin dans le projet.

#### **PPA Fiez-Pittet**

La convention avec les propriétaires n'a toujours pas été signée car la Municipalité veut être certaine de la répartition des mètres carrés avant la signature.

#### **Interface de la gare**

Comme le projet de la Place du Château est en suspens, la question du déménagement de la Poste n'est pas d'actualité et c'est même pénalisant pour définir l'aménagement de cette porte d'entrée du vieux bourg. La motion concernant l'intégration d'une plateforme multimodale n'a rien changé, explique M. Antonio Vialatte, car la Municipalité avait déjà pensé, dans sa vision et sa réflexion globale, à tous les points évoqués. Mais ce projet qui avance à grands pas, se fera avec les CFF, car c'est aussi leur terrain.

#### **PQ Bas-Grandsonnet (SI Cand-Landi SA – Franco Sbarro)**

Ce PQ est porteur pour Grandson et il est entièrement financé par des privés. Il permettra de définir, avec l'interface de la gare, l'entier du projet d'aménagement de la porte d'entrée de Grandson.

#### **Taxe d'équipement communautaire (SD)**

La Municipalité a préféré attendre que le canton se positionne clairement, mais le règlement n'aurait pas été utile en 2015.

## 6. AFFAIRES SOCIALES, DOMAINES, FORETS, PORT ET PLACES DE JEUX

### Dicastère de Madame Pascale Fischer

#### Précisions sur le rapport

L'entretien et les contrôles de sécurité des 7 places de jeux réparties sur tout le territoire communal est effectué régulièrement par M. Agostinho Coelho du service des travaux qui a suivi une formation spécifique.

Les fermages des terrains agricoles sont d'une durée de six ans et arriveront à échéance en 2020. Six fermiers se partagent ces domaines.

#### Structures d'accueil

Plus de 450 enfants – dont 60% habitent Grandson – profitent des structures d'accueil du réseau et la demande est toujours en augmentation.

#### Villages solidaires

Les activités sont financièrement autonomes. Le journal distribué en tous-ménages est momentanément suspendu faute de rédacteur. Une enquête de Pro Senectute avait relevé le besoin de réunir les informations dans un document multi-cibles.

**Vœu 6.1: La Municipalité pourrait envisager d'éditer régulièrement un petit journal réunissant les informations communales contenues dans le *Bulletin d'informations communales* et les informations de Villages solidaires.**

Une réflexion est en cours au sein de l'Administration communale et la Municipalité espère vivement qu'une parution puisse un jour renforcer le lien unissant la communauté grandsonnoise et le sentiment d'appartenance.

#### Jardins communaux

La question de la construction de toilettes publiques sèches ou pas, est toujours ouverte (Remarque 3.1 du rapport de la COGES 2014). Mme Pascale Fischer indique qu'après avoir effectué un petit sondage auprès des locataires des jardins communaux, il est évident que la majorité n'utiliserait pas ces commodités car ils en disposent presque tous dans leur cabanon. La Municipalité a donc décidé de ne pas installer de WC d'autant plus que l'idée, à terme, serait de déplacer les jardins communaux un peu plus loin, dans des cabanons standardisés et des surfaces de terrain redéfinies.

#### Plages de poche

L'aménagement des plages étant terminé, il apparaît que ces dernières sont très appréciées, même en hiver, avec les désagréments que cela peut engendrer, soit bruits et détrit.

**Remarque 6.1: Afin de faire respecter l'ordre et la paix avec le voisinage, un agent pourrait être sollicité pour faire des tournées afin de sensibiliser et cadrer les utilisateurs des plages.**

La nouvelle Assistante de sécurité Publique a déjà été sollicitée. Elle effectuera quelques passages avec pour objectif de sensibiliser les utilisateurs des plages aux nuisances pour les riverains.

### **Port**

Le problème de facturation en retard des places d'amarrage est maintenant réglé. Suite au conflit avec un des sous-concessionnaires et la Municipalité, il est apparu que la protection juridique de la Commune ne couvrait pas le port.

**Remarque 6.2 : Il convient d'analyser les clauses du contrat qui lie la Commune avec l'assureur au plus vite et d'y inclure les éléments qui manqueraient.**

Une demande a été adressée au courtier en assurances de la Commune afin de clarifier la situation du port. Si besoin, un complément d'assurance sera conclu afin que le port soit inclus dans les prestations couvertes par la protection juridique.

### **Forêt**

Dans son rapport de gestion 2014, la COGES avait émis le vœu que la Municipalité continue de développer les activités afin de valoriser les domaines Forêts. C'est dans cette optique qu'elle a organisé au bois de Lily une balade-découverte qui a attiré plus d'une cinquantaine de participants. Forte de ce succès, il est envisagé de faire une journée complète en 2016 avec également la visite des pâturages boisés en expliquant comment fonctionne l'exploitation des forêts.

## 7. ECOLES, SECURITE (POLICE, DEFENSE INCENDIE, PROTECTION CIVILE, AFFAIRES MILITAIRES)

### Dicastère de Madame Erika Prina Howald

#### Précision sur le rapport

La Commission tient à relever le grand travail accompli par Mme Erika Prina Howald et la qualité de son rapport de gestion très détaillé.

#### Stationnement

Une étude globale sur le stationnement a été entamée en 2015. Elle a déjà défini une partie du stationnement sur la place du Château et à la gare, le dossier sous-gare et sur toute la zone bord du lac. Cette étude était nécessaire pour éviter, avec l'arrivée du RER à Grandson, le tourisme automobile. Elle aboutira également sur le règlement de stationnement avec les macarons pour les habitants et les commerçants ainsi que la légalisation des places de parcs avant mise à l'enquête.

#### Signalisation

Lors de manifestations telles que les Brandons, la Fête médiévale ou le Marché de Noël, le problème de la déviation du trafic et du parcage doit être chaque fois réinventé, faute de plans et procédures déposés.

**Vœu 7.1: Nous invitons la Municipalité à régler ce problème de déviation du trafic une fois pour toutes et de tenir compte, durant toutes les manifestations, du problème de l'accessibilité par les services d'urgences.**

Des déviations types destinées à régler les petites et grandes manifestations sont actuellement en cours d'élaboration. Ces mesures viendront compléter le nouveau concept de signalisation des manifestations déjà terminé. Ces nouveaux outils devront cependant être finalisés et testés en début de prochaine législature.

**Observation 7.1: Concernant la remarque 4.1 de la Commission de gestion pour l'année 2014 visant à inciter la Municipalité afin d'informer les organisateurs de manifestations sur les possibilités des participants de se déplacer en transports en commun, rien n'a été fait dans ce sens en 2015. La Municipalité avait indiqué dans sa réponse qu'elle en tiendrait compte. La Commission la prie de faire son possible pour promouvoir la mobilité douce lors des manifestations à venir.**

Les organisateurs de manifestations continueront à être sensibilisés à promouvoir les transports en commun dans leur communication. Pour les grandes manifestations, la Commune pourra, en plus, le rappeler sur son tout-ménage. La Municipalité souhaite également étendre cette sensibilisation aux utilisateurs de la salle des Quais, en incluant une remarque dans le contrat de location.

---

## 8. SOUS-COMMISSIONS «PARKING JEAN-LECOMTE»

**Président Jacques-André Helfer, Evelyne Perrinjaquet, François Veuve, Francesco Di Franco**

Le rapport de la sous-commission sera joint à ce présent rapport.

## 9. SOUS-COMMISSION «EVOLUTION DE LA GESTION DES DEBITEURS ET SECURITE COMPTABLE»

**Président Raphaël Party, Aline D'Onia, Claude Langone, Jean-Périllard.**

Le rapport de la sous-commission sera joint à ce présent rapport.

## 10. VISITE DES DOMAINES

La Commission de gestion a souhaité, dans le cadre de la traditionnelle visite des domaines, de se rendre compte des travaux effectués à la Grandsonnaz-Dessous. La Municipale Pascale Fischer nous a présenté et expliqué les travaux entrepris aussi bien pour les animaux que pour la fromagerie et le logement du personnel. Elle a relevé que, si au départ cela devait être une intervention légère, il en a été autrement pour être à la fois conforme à la loi sur le travail et être aux normes pour toucher les subventions.

La Commission a pu constater que les investissements consentis par la Commune l'ont été à bon escient.

**Remarque 10.1: La Commission encourage la Municipalité à tout mettre en œuvre afin de faire aboutir ce projet dans les meilleurs délais et de valoriser l'investissement auprès des Grandsonnois.**

**Observation 10.1: La Commission n'a pas eu d'information sur le projet touristique des Grandsonnaz malgré la présence de la Municipalité au complet.**

*Ce projet est en cours d'élaboration, comme mentionné dans le rapport de gestion du conseiller municipal en charge du tourisme.*

Ensuite, la visite s'est poursuivie à la Grandsonnaz-Dessus. Dans son restaurant, la Commission a pu faire connaissance avec les exploitants et le personnel durant un sympathique moment de partage et de dégustations des productions régionales.

**Vœux 10.1: Vu l'emplacement plus avantageux de la Grandsonnaz-Dessus et le plus grand nombre de passage au restaurant, il serait judicieux d'envisager un point de vente à cet endroit pour compléter l'offre de la fromagerie.**

*La Municipalité relayera ce vœu aux intéressés (tenanciers buvette).*

La Commission a poursuivi son programme à la découverte des plages de la Merveilleuse, la Boralette et du Pécós. Toutes trois sont fort bien aménagées avec des toilettes sèches pour les deux premières et disposent également d'aménagements divers tels que tables de pique-nique, grils, jeux pour enfants, parcs à vélos et lits de plage en béton fabriqués par Le Repuis.

---

La Commission de gestion remercie le personnel de la fromagerie et de la ferme de la Grandsonnaz-Dessous et celui de la Maison des terroirs pour leur accueil. Mme Pascale Fischer est également remerciée pour toutes les indications apportées lors de ces différentes visites.

### CONCLUSION

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux,  
La Commission de gestion tient à l'unanimité, à vous remercier pour l'excellent travail effectué durant cette année. Nous reconnaissons le grand effort fourni pour opérer les changements qui doivent permettre au greffe municipal dans son ensemble, de s'adapter aux évolutions de son environnement.

Nous remercions les Municipaux qui nous ont fourni un rapport de gestion très complet et extrêmement détaillé, signe d'une volonté de transparence. Ceci a grandement facilité le travail de la Commission de gestion.

Nous invitons les Municipaux et les collaborateurs du greffe à poursuivre cette réforme déjà bien engagée, mais dont les résultats devraient se faire sentir qu'à partir du deuxième semestre de l'année 2016.

La Commission de gestion remercie chaleureusement les collaborateurs, les chefs de service, les Municipales et les Municipaux pour leur disponibilité, leur engagement et leur persévérance à répondre à l'ensemble de nos questions.

Grandson, le 31 mai 2016

Francesco Di Franco, président

  
  
Aline D'Onia

Christophe Corboz



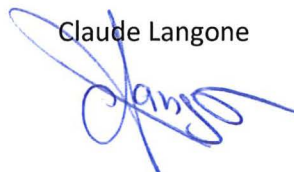
Sébastien Deriaz



Jacques-André Helfer

  
  
Florian Lüthi

Claude Langone



---

Les réponses apportées par la Municipalité ont été approuvées dans sa séance du lundi 6 juin 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:



F. Payot



Le Secrétaire:



E. Beauverd